

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 10 OCTOBRE 2023

OBJET	N° DELIBERATION
ELECTION DU VICE-PRESIDENT – TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-103
DELEGATION AU PRESIDENT, AU VICE-PRESIDENT ET AU VICE-PRESIDENT DELEGUE – TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-104
COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES DU C.C.A.S. – TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-105
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AIDE SOCIALE – TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-106
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE	Del-2023-107
BUDGETS PREVISIONNELS 2024 - ESAT - SECTION SOCIALE ET COMMERCIALE	Del-2023-108
BUDGET PREVISIONNEL 2024 - ENTREPRISE ADAPTEE	Del-2023-109
BUDGET PREVISIONNEL 2024 – CHRS	Del-2023-110
BUDGET PREVISIONNEL 2024 – MJPM	Del-2023-111
BUDGET PREVISIONNEL 2024 – MASP	Del-2023-112
BUDGET PREVISIONNEL 2024 – LHSS	Del-2023-113
DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS - DIVERS BUDGETS – TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-114
OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE COMPLEMENTAIRE – TRANSMISSION FAITE LE 11/10/2023	Del-2023-115

FINANCEMENT POUR LE COOPA 63 - OLYMPIADES 2024 - TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-116
SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION DU DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME EN FAVEUR DU SERVICE LOGEMENT DU CCAS DE CLERMONT-FERRAND - TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-117
DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE AU VICE-PRESIDENT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE R123-21 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES - AIDES FACULTATIVES - AOUT 2023 - TRANSMISSION FAITE LE 18/10/2023	Del-2023-118

BUREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS BUDGETAIRES VALANT AGGUSE DE RECEPTION

CCAS DE CLERMONT-FERRAND

24 OCT. 2023

Collectivité : _____ date d'envoi : _____

NATURE DES DOCUMENTS	DOCUMENTS TRANSMIS (à renseigner par la collectivité)									
	ESAT	Entreprise adaptée	SSIAD	ESA	CHRS	MAISONS RELAIS	SAAD	MJPM	MASP	Lits halte soins santé
COMPTE ADMINISTRATIF										
Délibération d'approbation du Compte Administratif										
Délibération d'affectation des résultats										
Délibération agrégée des comptes administratifs										
COMPTE DE GESTION										
Délibération d'approbation du compte de gestion										
BUDGET PREVISIONNEL	X	X			X		X	X	X	X
Délibération d'approbation du budget prévisionnel	X	X			X		X	X	X	X
BUDGET SUPPLEMENTAIRE										
DATE DE RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE (cadre réservé aux services)										

Cachet et signature du Président :

Cachet de réception Préfecture
Préfecture
DU PUY-DE-DOME LE
24 OCT. 2023
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

24 OCT. 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2024 - Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2024 du service d'aide et d'accompagnement à domicile.

Il est proposé de retenir un nombre d'heures prévisionnel de 62 500 heures.

Le budget prévisionnel 2024 s'élève aux montants suivants :

	Investissement	Fonctionnement
SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE	9 919.00	3 624 932.24

Le tarif horaire net proposé basé sur 62 500 heures, s'élève à 51.97 €.

Le Conseil d'administration propose à l'autorité de tarification le budget prévisionnel 2024 du service d'aide à domicile tel que présenté ci-dessus.

La délibération est adoptée par
14 voix Pour
0 voix Contre et
1 Abstention

Le Président de séance


Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

24 OCT. 2023

Délibération comportant
1 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budgets prévisionnels 2024 - ESAT - Section sociale et commerciale

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2024 de l'ESAT section sociale et ESAT section commerciale en fonctionnement et investissement.

Ce budget se présente en équilibre tant au niveau des sections d'investissement et de fonctionnement, comme suit :

Budgets concernés	Investissement	Fonctionnement
ESAT section sociale	86 324.00	1 273 747.00
ESAT section commerciale	165 148.00	1 994 797.00

Le Conseil d'Administration propose aux autorités de tarification le budget prévisionnel 2024 de l'ESAT section sociale tel que présenté ci-dessus ainsi que celui de la section commerciale.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance


Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

24 OCT. 2023

Délibération comportant
1 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2024 - Entreprise Adaptée

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2024 de l'entreprise adaptée.

Le budget prévisionnel 2024 de ce service, s'élève aux montants suivants :

Budgets concernés	Investissement	Fonctionnement
ENTREPRISE ADAPTEE	19 531.00	479 824.01

Le Conseil d'Administration propose aux autorités de tarification le budget prévisionnel 2024 de l'entreprise adaptée tel que présenté ci-dessus étant précisé que le montant de la prestation « espaces verts » effectué pour le compte de la ville est estimé à un montant de l'ordre de 227 000.00 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance


Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

24 OCT. 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2024 - CHRS

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2024 du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé entre le Centre Communal d'Action Sociale et M. le Préfet de la région Auvergne-Rhône Alpes, représenté par Mme la Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) pour la période 2023-2025.

Le contrat concerne exclusivement les établissements et activités du CCAS suivantes :

- CHRS AUGER (n° FINESS ET : 630009363) : capacité autorisée de 39 places d'hébergement complet Internat pour homme seul en difficulté, dont 34 places d'hébergement insertion (dont 1 place en diffus et 3 places de service de suite), et 5 places d'hébergement d'urgence (dortoir de 4 places et 1 chambre individuelle).
- Hébergement d'urgence : 1 place « Homme auteur de violences conjugales » en chambre individuelle située dans le bâtiment du CHRS.

- Maison relais : 33 places installées sur deux sites :
 - Place Sugny : 20 places
 - Rue Rabanasse : 13 places

Le budget prévisionnel 2024 qui ne concerne que le CHRS et l'Hébergement d'urgence s'élève aux montants suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	126 599.00	1 087 691.00

Le Conseil d'Administration propose aux autorités de tarification le budget prévisionnel 2024 du CHRS tel que présenté ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11
Excusé(s) : 4
Pouvoir(s) : 4
Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

24 OCT. 2023

Délibération comportant
1 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2024 - MJPM

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2024 du service de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs.

Le nombre de mesures retenues pour 2024 est de 250.

Le budget prévisionnel 2024 s'élève aux montants suivants :

	Investissement	Fonctionnement
MJPM	2 667.00	660 476.00

Le montant sollicité au titre des produits de la tarification (hors produits de gestion versés par les protégés) est de 551 362.06 €.

Le Conseil d'Administration propose aux autorités de tarification le budget prévisionnel 2024 du service de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs tel que présenté ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance


Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

24 OCT. 2023

Délibération comportant
2 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2024 - MASP

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2024 des mesures d'accompagnement social personnalisé.

Il est proposé de retenir un budget basé sur 7 mesures de 12 mois conformément à l'avenant à la convention 2021 des MASP daté du 15 octobre 2021 et signé avec le Conseil Départemental du Puy de Dôme.

Le budget prévisionnel 2024 s'élève aux montants suivants :

	Investissement	Fonctionnement
MASP	1 800.00	16 808.00

Le montant sollicité au titre des produits d'exploitation est de 16 808.00 €, ce qui porte le prix de journée à 6.67 €.

Le Conseil d'Administration propose aux autorités de tarification le budget prévisionnel 2024 du service des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé tel que présenté ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance



Olivier BIANCHI

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Excusé(s) : 4

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

24 OCT. 2023

Délibération comportant
1 page(s), 0 annexe(s)

Le dix octobre deux mille vingt-trois à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de **Monsieur Olivier BIANCHI, Le Président**

Les membres présents en séance :

Olivier BIANCHI, Nicaise JOSEPH, Dominique BRIAT, Pierre MIQUEL, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Lucas PEYRE, Alexis BLONDEAU, Danièle GUILLAUME, Serge MAFFRE, Dominique ROLLAND, Françoise STRUSS.

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Sylviane TARDIEU à Pierre MIQUEL, Jean-Luc MORNAND à Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Catherine MABRUT à Lucas PEYRE, Daniel RODRIGUES à Nicaise JOSEPH.

Secrétaire de séance : Rémi BALDASSIN

Budget prévisionnel 2024 - LHSS

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Conseil d'Administration est appelé à se prononcer sur le budget prévisionnel de l'exercice 2024 du service L.H.S.S. (Lits halte soins santé) ainsi que sur le montant de la dotation de financement à solliciter pour l'année 2024.

Le budget prévisionnel 2024 s'élève aux montants suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Lits halte soins santé (LHSS)	20 372.00	286 573.00

Le montant de la dotation de financement sollicité est de : **280 951.00 €**.

Le Conseil d'Administration propose aux autorités de tarification le budget prévisionnel 2024 du service L.H.S.S. tel que présenté ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le Président de séance


Olivier BIANCHI